



FORMATION DU PERSONNEL : EXPLOITER LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI) – SSIP01

(Type de bâtiments concernés : ERP et ERT)

Formation obligatoire



Les systèmes de sécurité incendie sont définis par les normes NF S 61-931 et suivantes et ils répondent à de multiples réglementations : Code du travail, Code de la construction et de l'habitation, etc. Les obligations ne s'arrêtent pas au matériel : leur exploitation, au quotidien comme en cas de sinistre, doit être parfaitement maîtrisée par le personnel du site. Cette formalisation est systématiquement personnalisée au SSI du site par nos formateurs, qui sont tous des ingénieurs coordonnateurs SSI. Un procès-verbal de formation conforme à la norme NF S 61-933 § 6.1. sera établi par nos soins en fin de formation.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Exploiter le Système de Sécurité Incendie (SSI), au quotidien comme en cas de sinistre
- Savoir appliquer les consignes d'exploitation du site
- Comprendre les différentes fonctions du SSI
- Connaître les éventuelles modifications apportées au SSI



PUBLIC CONCERNÉ

Les membres du personnel



DURÉE

2,5 heures de formation

Les règles de maintenance

- Exigences réglementaires et normatives

La coordination SSI

- La mission du coordonnateur SSI
- Le dossier d'identité du SSI

Exercice d'évacuation sur site

- Organisation d'un exercice d'évacuation
- Débriefing en salle

PROGRAMME

Le contexte normatif et réglementaire

- Contexte réglementaire
- Les normes NF S 61-931 et suivantes

Le service de sécurité incendie

- Les missions du service de sécurité incendie
- Les niveaux d'accès
- Les particularités du site

Les systèmes de sécurité incendie du site

- Définition d'un SSI
- Les différentes fonctions du SSI du site (détection, évacuation, désenfumage, compartimentage, etc.)
- Les plans de zonage
- Les organes du SSI du site

Les règles d'exploitation

- Exigences réglementaires
- Exigences normatives
- Les consignes d'exploitation du SSI du site

À SAVOIR

Pour tout renseignements contactez le **04 86 80 19 60** ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée

Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	590 € HT
Inter	2 jours	950 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel		
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	750 € HT
Inter	2 jours	1 100€ HT
Intra	sur demande	

25

programmes dispensés en 2024

569

personnes formées en 2024

8,7/10

de satisfaction en 2024

